

Le 4 mai 2006



FÉDÉRATION DES INDUSTRIES
DE LA PARFUMERIE
PRODUITS DE PARFUMERIE, DE BEAUTÉ ET DE TOILETTE

COMMUNIQUE

COMMUNIQUE

**BON USAGE DU SOLEIL :
L'industrie cosmétique se réjouit de la consultation européenne**

L'industrie cosmétique, par la voix de la Fédération des Industries de la Parfumerie, **approuve pleinement la consultation** lancée par la Commission européenne sur les produits solaires.

En effet, la **méthode** recommandée par la Commission pour une meilleure protection des consommateurs est celle qui a été validée en France, par **concertation** entre les **fabricants** et l'**Agence** Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (AFSSaPS).

Il s'agit de favoriser une protection équilibrée – à la fois contre les UVB et les UVA – et une meilleure lisibilité des indices de protection solaire.

D'autre part, c'est à juste titre que la Commission européenne rejette le terme "**écran total**", que les industriels français ont écarté depuis plusieurs années.

En fait, l'industrie cosmétique travaille **depuis plusieurs années** sur ces sujets en étroite coopération avec les Autorités de santé, qu'elles soient françaises ou européennes.

De façon générale, les entreprises de cosmétique ont toujours été attentives à la **meilleure information des consommateurs**, pour leur permettre de choisir les produits les mieux adaptés à leur type de peau.

* *
*